nement du maréchal de Mac-Mahon et de leur dévouement à sa personne, qui ne les a nullement empêchés d'adhérer au manifeste des gauches. On dit qu'un travail, conçu dans le même esprit, mais beaucoup plus étendu, se prépare dans ce sens, ce qui contrarie beaucoup les députés qui y seront nommés.

Je crois savoir que les préfets auraient reçu des instructions leur enjoignant de faire exécuter très-strictement les prescriptions de la loi touchant les réunions publiques, et de ne pas tolérer qu'il soit tenu, au mépris des prescriptions légales, ces réunions qui n'ont de « privées » que le nom.

On m'affirme que, ce matin, le conseil des ministres s'est occupé du choix des titulaires à la direction du *Journal officiel* et à la direction de la presse au ministère de l'intérieur. Une décision définitive aurait été prise et serait publiée demain matin. C'est bien, comme je vous l'ai annoncé, M. Villetard qui va au *Journal officiel* et M. Lavedan au ministère.

L'affaire du Conseil municipal de Paris se corse. Le prétendu démenti aux relations entre les réfugiés de la Commune et quelques conseillers municipaux, est en réalité, une confirmation, et, hier soir, à la réunion de la rue d'Arras, M. Bonnet-Duverdier a fait, à cet égard, des aveux complets. Toutefois, tant que rien ne sera tenté par le Conseil municipal de Paris, en dehors du terrain légal, on peut être assuré que l'existence de conseil sera scrupuleusement respectée.

BULLETIN ECONOMIQUE

Le traité de Tilsitt.

A cette heure où l'on semble ne pouvoir pénétrer les desseins de la Russie dans la guerre qui commence contre les Turcs, il est peut-être utile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le règne d'Alexandre Ier, pour mieux saisir ce que la France peut espérer de ce conflit européen, non-seulement pour sa politique, mais pour ses intérêts commerciaux et maritimes.

Le traité de Tilsitt nous éclaire à ce sujet et c'est pourquoi nous en parlons ici.

En 1783, Catherine II vivifiait le commerce de son Empire sur la mer Noire, fondait Cherson sur le Dniéper et accomplissait l'incorporation de la Crimée, son Gibraltar dans la mer Noire, et le Kouban, route vers la Perse et la Turquie d'Asie. Catherine tenta de s'emparer du port persan d'Asterabade sur la mer Caspienne; mais l'heure n'était pas venue de conquérir la Perse pour y établir son commerce. On se borna à y fomenter des dissensions, en attendant le moment de l'envahir.

Un traité avec la Chine fut favorable au commerce des deux Empires par Kiatka. Le Kamtshatka, les côtes du Nord-Ouest de l'Amérique, le Japon, furent également jalonnés par Potemkin pour des établissements futurs. Jamais un peuple si jeune sur le globe n'avait tant espéré de l'avenir par l'universalité de ses regards et de ses entreprises : l'espace et le temps semblaient lui appartenir: Potemkin offrait à sa Souveraine le monde en perspective en retour du pouvoir qu'elle lui donnait.

Il est utile de suivre et d'étudier les progrès accomplis par les sucesseurs de cette impératrice. Vers tous les points qu'elle convoitait pour parfaire l'unité nationale.

Le moment est opportun, nous semble-t-il.

Alexandre 1er, l'enfant chéri de la Catherine II sa grand'mère ; élevé et instruit par ses soins, ne pouvait manquer à sa mission lorsque les sympathies de l'armée et l'opinion publique l'appelaient au Trône.

Préparé par son précepteur, le colonel Laharpe, à aimer la France, en s'initiant aux beautés de sa littérature et à la vie de ses hommes illustres, Alexandre devait naturellement rechercher dans le cours de sa carrière, l'occasion de se rapprocher de nous et de nous témoigner des préférences en politique.

Le Traité de Tilsitt témoignait assez de ses dispositions bienveillantes à son égard. Il ne s'agissait rien moins dans ce traité que de partager l'Europe en deux Empires, l'Empire d'Orient pour Alexandre, et l'Empire d'Occident pour Napoléon 1er.

Ce fût après les terribles batailles d'Eylau et de Friedland qu'un armistice fût signé à Tilsitt, le 24 juin 1806, entre trois puissances ; qu'eût lieu cette entrevue convenue de Napoléon et d'Alexandre sur un Radeau, à l'ancre, au milieu du cours du Niemen, lequel fleuve séparait les deux armées rangées en présence l'une de l'autre. Sur les deux rives opposées du Niemen, les deux armées suivaient des yeux et du cœur les scènes du radeau. Murat, Berthier, Duroc, Caulaincourt composaient le cortège de Napoléon ; le général Bénigzen, le prince Labanof, le comte de Liévin, le général Ouwaraf, celui d'Alexandre.

Les deux Empereurs s'embrassèrent en passant dans une tente dont les rideaux retombèrent sur leur conférence, rien d'authentique ne transpira de cet entretien, entretien d'où allait dépendre le sort du Monde.

Le désir naturel de la paix et le besoin propre de se flatter aux dépends de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse, facilitaient les combinaisons préliminaires d'un traité aussi pressant pour Napoléon qu'utile pour Alexandre.

Les deux grands rivaux avaient certes le droit de s'estimer réciproquement car si l'un avait été vaincu à Friedland, l'autre n'avait pas été vainqueur à Eylau.

Tous deux sortaient si satisfaits de leur entrevue, qu'ils convinrent de traiter eux-mêmes leurs propres affaires.

Napoléon donnait à Alexandre une belle perspective de grandeur en Pologne, en Allemagne et en Orient.

Alexandre concédait à Napoléon l'Italie conquise, la Hollande déjà érigée en royaume français par Louis Bonaparte, l'Espagne à conquérir et à convertir en monarchie napoléonienne; enfin le partage du monde en deux parts, l'une sous le nom de l'Empire d'Orient; l'autre sous le nom d'Empire d'Occident, partage délimité par la main des empereurs sur la carte du cabinet de Tilsitt.

C'était le rêve de Napoléon, rêve qui grandissait chaque année avec sa fortune; c'était le rêve d'Alexandre transporté seulement d'Occident en Orient.

Un traité occulte, entre la Russie et la France, unissait indissolublement la cause des deux ambitieux souverains aux dépends du monde.

Un article formel livrait à la Russie toute la Turquie d'Europe à l'exception de Constantinople dont on réservait le sort à l'avenir incertain.

Hélas, tout cela ne devait être que le piége du génie et de l'adulation, tendu par un diplomate à la jeunesse et à la candeur d'Alexandre. Napoléon, on le sait, connaissait l'art d'éblouir autant que de foudroyer.

Les négociations de Tilsitt furent en définitive, la véritable défaite des Russes. Ce ne fût pas la puissance du Czar, ce fût son caractère qui fût vaincu dans cette conférence.

Si Napoléon eût été aussi sincère qu'Alexandre, ce gigantesque projet de partage se fut, sans doute, effectué, et Dieu sait quelles en eussent été les conséquences ! Peut-être jouirions-nous des avantages qui, à cette heure, se poursuivent encore : *la liberté des cultes et la liberté des mers*. Dès lors les chrétiens n'avaient plus à redouter le fanatisme des Mahométans; le commerce européen n'avait plus à souffrir de l'exclusivisme britannique.

Mais le soldat heureux d'Austerlitz, ivre de gloire, ne voyait aucune limite à sa toute puissance par les armes. Ceint de l'épée du Grand Frédérick, le César de la Gaule ne devait s'arrêter qu'après avoir dicté des lois à toute l'Europe. Constantinople était nécessaire à ses desseins pour châtier l'Angleterre et briser les ressorts de sa politique : seul, il voulait y régner en maître.

C'est ainsi qu'après avoir trompé une seconde fois Alexandre à Erfurt, Napoléon, en mai 1812, traversait le Niemen avec 800,000 soldats, dont partie était recrutée chez les rois et les princes, ses vassaux, prussiens, espagnols, napolitains, portugais, pour conquérir la Russie, le dernier obstacle à ses desseins ambitieux.

Cette campagne dont les tristes résultats ne sont pas une page glorieuse pour l'histoire de France, n'a fait que retarder le développement de nos ressources commerciales et maritimes, en laissant à l'Angleterre toute sa suprématie sur les grands marchés du Globe.

L'Empereur de Russie à Constantinople, n'apporterait-il pas un remède à cette situation? C'est ce que nous avons tout lieu d'espérer et ce qui intéresse au plus haut point, notre région du Nord.

Querite et invenietis.

ADOLPHE TERRWANGNE.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

La plupart des commerçants français ont été très-longtemps à se convaincre de l'utilité de l'annonce. Tandis que leurs confrères des autres pays, et notamment ceux d'Angleterre et d'Amérique, fondaient leur fortune sur la publicité dont ils faisaient un si prodigieux usage, les nôtres semblaient la dédaigner et beaucoup craignaient même de se déconsidérer en employant ce moyen, pourtant si simple, si pratique, de se faire connaître ou de se rappeler au souvenir du public et des clients.

Ils ont fini par abandonner ce préjugé ; ils ont compris tous les bienfaits de l'annonce, intelligemment entendue et fréquemment répétée, et on voit, à Paris et dans les départements, les maisons les plus honorées, les plus riches et les plus considérables se servir de la publicité et se féliciter hautement des résultats qu'elle leur donne.

Dans un centre aussi important que le nôtre, la publicité est devenue indispensable à tous ceux qui désirent se créer une clientèle, comme à ceux qui veulent résister à la concurrence et développer leurs affaires.

Les maisons de détail, les fournisseurs de la grande industrie, les marchands de produits spéciaux etc. ont un intérêt considérable à mettre, de temps en temps, leurs noms sous les yeux du public.

Les prospectus, les circulaires ne sauraient remplacer la grande et efficace publicité du journal. Ils ne font que la seconder.

La circulaire n'arrive pas toujours à son adresse; elle n'est pas lue ou n'est lue qu'imparfaitement; parce qu'elle ne porte avec elle rien qui avertisse, rien qui recommande; elle est détruite le jour même où elle est distribuée.

L'annonce du journal, au contraire, quand elle est bien comprise et répétée à des intervalles réguliers, finit par fixer l'attention des intéressés, des consommateurs, et par donner des résultats productifs.

Pour faciliter à tous les commerçants l'usage de la publicité, nous inaugurerons prochainement un nouveau genre d'annonces spéciales, à bon marché, qui paraîtront dans le corps du journal (grande et petite éditions) sous ce titre : ADRESSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

Ce système, imité de ce qui se fait dans les journaux anglais et américains et dans certaines grandes feuilles parisiennes, permettra aux commerçants, de rappeler fréquemment leurs noms et leurs spécialités au public, sans qu'ils aient à s'imposer de frais notables.

Avec la grande édition, leur annonce arrivera à la connaissance des industriels, des propriétaires, des rentiers, des capitalistes, des habitués des cercles, des cafés et des estaminets de la ville et des environs.

L'édition à cinq centimes la portera chez l'employé, chez le petit consommateur, chez l'ouvrier, dans les cabarets.

Cette combinaison leur assurera une publicité considérable, très-productive, que nos prix et nos conditions fort avantageuses, leur permettront de continuer indéfiniment, une ou plusieurs fois par semaine.

Nous prions les maisons désireuses de figurer dans cette liste, de vouloir bien nous en avertir le plus tôt possible, car l'espace que nous pourrons réserver aux ADRESSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES sera assez restreint, et nous devons prendre certaines mesures, pour ne pas diminuer la matière que nous donnons chaque jour en lecture à nos abonnés.

—

On répand dans nos campagnes les bruits les plus perfides et de nature à troubler la tranquillité publique On cherche à accréditer par tous les moyens possibles, que le mouvement conservateur du 16 mai, va infailliblement amener la guerre et que le Maréchal va être renversé par les chambres, le mois prochain.

Il y a d'autres infamies encore qui sont colportées par des gens à la solde du parti révolutionnaire, et qui causent chez les paysans de grandes paniques.

On nous écrit de Paris que des mesures vont être prises pour couper court, à ces manifestations anti-patriotiques.

—

Par arrêté préfectoral, le chargement et le déchargement des marchandises dangereuses ne pourront avoir lieu que sur les quais ou emplacements désignés ci-après : Quai de la Haute-Deûle, à Lille. Port de l'Union à Roubaix, quai de la dérivation, à Armentières, rive droite du canal à Condé, aval du Pont-Rouge à Cambrai, quai extérieur à Bergues, quai de la Verrerie à Dunkerque, quai d'Alçade. à Douai, décharge de Folien à Valenciennes, aval du quai Carlier à Maubeuge.

—

L'assemblée générale mensuelle de la société industrielle du Nord, aura lieu mardi 29 mai, à trois heures, au siége de la Société, rue des Jardins, n° 29, à Lille

Voici l'ordre du jour :

1° Correspondance;
2° Présentation de nouveaux membres;
3° Scrutin pour l'admission d'un nouveau membre présenté en avril;
4° Communications :
5° » De M. Renouard, sur le lin en Algérie;
6° » De M. Du Rieux, sur un strophomètre;
7° » De M. Corenwinder. Etude chimique sur le panais;
8° » De M. Flourens, sur un nouveau procédé de clairçage;
9° » Sujets divers.

—

Voici le récit fantaisiste qui a attiré au *Progrès du Nord* le *communiqué* inséré dans les journaux d'hier soir. Il n'est pas mauvais que le public sache comment on écrit l'histoire chez MM. les radicaux :

« On sait que M. Lizot, ex-préfet du Nord, avait été chargé par le gouvernement d'aller complimenter dimanche dernier Leurs Majestés Belges, à Mons, à l'occasion des fêtes d'inauguration de la statue de Léopold Ier. — Le nouveau ministère de combat voulait sans doute ainsi faire parade, avec à-propos, de ses bonnes relations avec les nations étrangères.

» Qui se douterait qu'un *casus belli* eût pu naître de cette démarche toute courtoise ? Et pourtant, il n'a pas fallu un incident plus sérieux que celui que nous allons raconter pour servir de prétexte à la guerre de 1870.

» M. Lizot a failli ne pas être reçu par Sa Majesté Léopold II.

» Au milieu du désarroi général dont le mouvement préfectoral est un désopilant exemple, M. Decazes, sans doute préoccupé de se tenir en équilibre sur la balançoire ministérielle à laquelle il venait de donner le branle, avait négligé d'avertir notre consul, à Mons, et de lui donner l'ordre de présenter le préfet à Leurs Majestés.

» M. Lizot, arrivé dans la matinée de dimanche, attendit en vain, à l'hôtel où il était descendu, la voiture officielle qui devait le transporter à la maison de ville.

» Froissé de ce procédé, il se préparait à reprendre le train de France, lorsque, vers cinq heures du soir, un honorable échevin de Mons, M. D..., averti par hasard, accourut à l'hôtel, et, avec la bonhomie habituelle à nos voisins, conduisit, sans plus d'étiquette, M. Lizot à la réception royale. »

Et maintenant, bonnes gens qui jurez *que c'est arrivé*, quand votre journal l'a imprimé en caractères noirs, sur une feuille de papier blanc, tenez-vous donc une bonne fois pour avertis. Vous vous donnez comme des *libres* penseurs : rendez donc cette pensée plus indépendante des lisières rouges qui la contraignent !

La nouvelle bévue *volontaire* de votre oracle doit lui enlever désormais tout droit à l'infaillibilité. (*Mémorial*)

—

On annonce que les examens pour le grade d'officier dans la réserve territoriale sont fixés au 4 juin prochain.

—

Une banqueroutière belge, réfugiée à Roubaix, a été arrêtée, ce matin, en vertu d'un mandat d'extradition.

L'endroit où cette personne se cachait, ayant été découvert, rue Daubenton, 69, la police de sûreté s'y transporta, à quatre heures du matin, aujourd'hui, et l'étrangère fut prise au saut du lit, sans s'y attendre. Si elle faisait de beaux rêves d'indépendance, voilà, certes, un réveil qui les contrecarre. *Sic transit....*

La banqueroutière, inquiète sur sa situation, s'était déjà préparée la veille à changer de domicile, mais la police a mieux aimé y pourvoir elle-même.

Cette étrangère s'appelle Rosalie Moermann, âgée de 30 ans. Elle a subi, à Mons, où elle résidait, plusieurs condamnations donnant un total de 16 mois d'emprisonnement, pour escroqueries et banqueroute frauduleuse.

—

Un marchand de fruits, de Roubaix, se rendant à Lille, cette nuit, à deux heures, a aperçu, rôdant et gambadant dans la rue de Lille, un cheval en liberté et sans conducteur. Il crut que c'était un cheval échappé d'une pâture voisine, et passa sans s'en occuper; mais en revenant, vers six heures, il retrouva le cheval solitaire, vaguant dans les mêmes conditions.

Alors, ce fruitier, qui se nomme F. Wilhem, et demeure Boulevard de Strasbourg, afin de conjurer les accidents qui pouvaient résultés de l'abandon de ce cheval, l'a conduit dans son écurie, située au boulevard précité, où le propriétaire peut aller retrouver son vagabond quadrupède.

—

Une singulière arrestation a été faite, hier, dans l'intérieur de la ville.

C'est celle d'un nègre, nommé Kauffmann, natif de Montréal (Canada). Il était lippu et crépu comme un vrai moricaud de race, et plus d'un gamin et plus d'une fillette ont dû fuir, en apercevant ce baroque et inaccoutumé personnage, rôdant dans les campagnes voisines.

On croit qu'il s'est échappé d'un navire faisant escale à Ostende ou à Dunkerque, car, il demandait le chemin de ces villes.

Il a été transféré à Lille, ce matin, en compagnie de l'expulsé brutal Schleiss, et du voleur Comère.

—

Se réveiller au milieu de la nuit dans les flammes et presque asphyxié, n'est pas une chose agréable ni enviable. C'est pourtant ce qui vient d'arriver à un boucher de la rue Decrême, et à sa femme. Heureusement ils en ont été quittes pour la peur. Il n'y a pas d'accident à déplorer, sinon quelques dégâts matériels évalués à 200 francs et portant sur du linge brûlé.

En s'endormant, ces personnes avaient laissé sur la commode, en guise de veilleuse, une lampe allumée qui, placée à proximité d'une pile de linge l'échauffa peu à peu, et finit par l'embraser tout à fait. Mais avant que les flammes s'étendissent, la fumée produite en grande quantité, avait réveillé les deux époux.

Quelques seaux d'eau mirent fin à ce commencement d'incendie, sans qu'aucun secours étranger ait été nécessaire.

—

Un tisserand de Croix, nommé Louis L..., venait de faire un héritage de 4000 francs, et il était allé à Tourcoing, le 19 mai, tout heureux, toucher la somme, en quatre billets de banque. Afin qu'aucune imprudente main ne se glissât sur son trésor, le tisserand l'avait placé, plié au milieu d'un livre, dans la paillasse de son lit.

Survient la sœur de sa femme, habitant Roubaix, qui avait appris l'aubaine de son beau-frère, et venait l'en féliciter. Après les compliments et seule avec la femme du tisserand, la sœur dit à celle-ci : « Je n'ai jamais de la vie, vu de billet de 1000 francs, si tu me montrais ceux que vous venez d'hériter ? » Aussitôt, la femme L..., va au lit, en tire les quatre billets, et les expose devant sa sœur qui, émerveillée, les tourne et les retourne, puis les rend enfin, après les avoir ostensiblement bien admirés et bien secrètement enviés.

Alors un mauvais projet traverse l'esprit de la curieuse et un grand désir de les posséder l'envahit... pourvu qu'elle en tienne un seulement !... Affectant alors une subite indisposition, elle prie la tisserande de lui donner un verre d'eau, que cette dernière va chercher au puits, en quittant la chambre. Pendant l'intervalle, la sœur de Roubaix s'empare du magot, et fait glisser dans sa poche, un seul, mais le plus joli des billets de banque.

Etait-ce amour de la forme du billet ou de la somme qu'il représente? Nous n'en savons rien, mais la justice décidera...

Le vol ne fut pas découvert sur le moment car, après avoir bu le verre d'eau, la belle-sœur du tisserand quitta sa femme sans faire aucunement montre du plaisir qu'elle ressentait d'emporter l'admirable billet. Ce n'est que le lendemain, que le tisserand voulant visiter le trésor, constata, avec terreur, l'absence du quart de la somme.

—

Un journalier, jeune drôle de 20 ans, habitant Croix, et nommé Delaunay, a été arrêté hier. Il est inculpé d'avoir maltraité une jeune fille nommée D... Il s'est même porté envers elle à d'extrêmes violences; il l'a battue et lui a fait des blessures.

—

Les incidents judiciaires se multiplient à Croix, cette semaine. Voici encore un vol commis dans la boutique du cordonnier Droissard, cette nuit même.

Quatre paires de souliers d'hommes, huit paires de tiges de bottes et un parapluie, ont été la proie du malfaiteur. C'est une vraie razzia dans une vitrine de bottier. Le voleur est inconnu.

Le vol s'est effectué avec facilité, et un peu à cause de l'imprudence du cordonnier. Rentré tard, hier à son domicile, il avait négligé de fermer à clé sa porte. Quand on n'a même, qu'un œil fermé sur son bien, les voleurs, eux, en ont toujours deux ouverts.

—

Un voleur volé !...

Le domestique du maire de Leers, avait quitté son maitre sans tambours ni trompettes, c'est-à-dire sans en rien dire à personne. Après son départ on s'aperçut qu'un certain objet manquait dans la garde-robe du magistrat municipal. C'était peu de chose, et on ne s'en serait plus occupé, sans la réapparition du domestique qui, passé en Belgique, sa patrie, revenait après peu de jours d'absence.

Il était drôle de voir venir ainsi, se mettre dans les griffes du loup pour une si minime affaire, mais il y avait une cause à ce manége. Le domestique, qui se nomme Ivo Comère, à peine installé dans son pays, était tenté de commettre un nouveau vol, succombait à la tentation, et repassait la frontière, comme précédemment et dans les mêmes conditions de fuite.

Mais le garde-champêtre de Leers, reconnu sur la personne d'Yvo l'objet volé, que le filou avait cru rendre méconnaissable, en y faisant des changements de forme.

Notre domestique a donc été remis sur l'heure, à la gendarmerie, à laquelle il était déjà signalé pour le second vol au pays natal.

—

Dimanche 27 et lundi 28 mai auront lieu à Hem, les carroussel organisés au bénéfice des pauvres de cette commune. — Rien ne sera négligé pour le succès de cette fête de bienfaisance.

Les prix à décerner aux vainqueurs pour le dimanche consisteront :

1er prix. Huit couverts en argent ou deux cents francs en espèces;
2e. Quatre couvert en argent;
3e. Deux couverts en argent;
4e. 18 cuillers à café en argent;
5e. 12 cuillers à café en argent;
6e et 7e. Surprises.

Pour le lundi :

1er prix. Quatre couvert en argent;
2e. Trois services de table;
3e. 12 cuillers à café en argent;
4e. Une bride;
5e. Gravache et paire d'éperons;
6e et 7e. Surprises.

Les carrousels seront suivis de bal le dimanche et le lundi.

—

La servante de ferme arrêtée, hier, à Tourcoing, pour vol, et nommée Philomène Craës, a été prise par la gendarmerie a la kermesse de Roncq.

Elle était poursuivie pour avoir abusé de la confiance de ses maîtres, qui l'avaient envoyée payer une petite dette. Philomène garda l'argent, ne revint plus à la ferme, s'envola vers Lille et autres lieux, jusqu'à Roncq, où son Odysée finit, brusquement interrompue, un beau soir de jour de fête, par les gendarmes.

—

L'un de nos confrères croit savoir que le sieur B...' marchand de fromages, rue Grande-Chaussée, à Lille, aurait gagné un lot de cinquante mille francs dans un récent tirage d'obligations belges.

—

Un détail plaisant a marqué le procès Aublin. Parmi les méfaits mis à la charge de ce misérable et de son complice, il y avait le vol d'une montre, commis à Bruxelles, au préjudice d'une malheureuse fille nommée Marguerite Haas. Citée, comme témoin, devant la cour de Douai, cette fille arriva précédée d'un avis de la justice belge faisant savoir que le témoin ne comprenait pas un mot de français et ne parlait que le flamand. Sur ce, le parquet de Douai de requérir un interprète. On le fit venir de Dunkerque.

Or, on sait la différence qu'il y a entre le flamand qui se parle du côté de Dunkerque et le flamand de Bruxelles. Mis en présence du témoin, l'interprète de Dunkerque ne réussit même pas à lui faire comprendre qu'il lui fallait dire ses noms et prénoms. Après une petite scène qui a jeté une certaine gaîté dans l'audience, provoquée surtout par l'étonnement vexé de l'interprète, navré d'être venu de si loin pour se faire démontrer qu'il ne savait pas la langue pour la traduction de laquelle il était assermenté, on fut obligé de renoncer à l'audition du témoin.

Pour la chronique locale, *G. Baudelet*

—

Les tableaux exposés en vente, rue Pauvrée, 20, ont eu, ces derniers jours, beaucoup de visites et quelques acheteurs.

Nous avons déjà dit qu'on y remarquait plusieurs toiles de peintres flamands célèbres : Van Dael, (tableaux religieux). Van Dyck (nature morte), De Vos (animaux). Il y a encore quantité d'autres tableaux de Cortez, (animaux) de Bakalowicz (genre); de Fonéche (marine).

Nous engageons les amateurs à venir visiter cette collection; l'exposition qui devait durer 15 jours, se clôturera à la fin de la semaine.

Le détenteur de toutes ces toiles, M. Byr fait des échanges et des ventes et achats.

—

Angélique H... est une jeune fille de Cattenières, qui ne porte ordinairement que des haillons. Un jour cependant du mois dernier, on la vit tout habiller de neuf des pieds à la tête : caraco de toile peinte, jupe de même étoffe et le reste à l'avenant.

« Tiens, lui dit une de ses compagnes, tu as hérité ? D'où vient que tu es si *brave* ?

— Je vais te dire mon secret, mais n'en parle à personne. J'ai rencontré l'autre jour un homme de Ligny qui retournait à son village: il m'a pris dans sa voiture jusqu'au chemin d'Haucourt, et comme il était soûl, rien ne m'a été plus facile que de m'emparer, avant de descendre, de son porte-monnaie renfermant 53 fr. et des papiers que j'ai brûlés.»...

Tenir un secret est difficile aux femmes. La compagne d'Angélique n'eut rien de plus pressé que de raconter à qui voulait l'entendre comment, avec le procédé d'Angélique, on pouvait s'habiller à bon marché.

Ces propos arrivèrent aux oreilles de François Coupé, le cultivateur de Ligny qui avait eu la malencontreuse idée de prendre dans sa voiture la jeune voleuse. Il réclama son argent, ses papiers, et, dans l'espoir de les ravoir plus facilement, porta plainte au garde-champêtre. Mais, comme nous l'avons dit, tout était dépensé, ou brûlé, et le garde se borna à relater les faits dans un procès-verbal. Cette petite affaire était jugée, samedi, en police correctionnelle. Angélique, pour se disculper, a présenté, avec un aplomp imperturbable, un système de défense capable de faire rougir une prostituée : elle n'avait fait, d'après ses explications dévergondées, que toucher le prix de son extrême complaisance.

Le tribunal, étonné de ce cynisme dans une jeune fille de quinze ans, a condamné Angélique H... à trois mois d'emprisonnement.

—

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 mai. — Marie Debaets, rue d'Inkermann, 147.—Jeanne Voreux, rue Notre-Dame.— Paul Schmidt, rue de l'Alouette, 63.—Célina Mathon, rue de Tourcoing, 33.— Zoé Dufoort, rue de la Paix, 77.— Emile Vifquin, rue de l'Hommelet. — Henri Cattoire, rue du Fontenoy, 108. — Clémentine Béghin, rue Turgot, 28.— Henri Coquant, rue de l'Epeule, cour Broux, 6. — Estelle Gheldhof, rue de la Lys. — Mathilde Parent, rue de Tourcoing, 11. — Désiré Wante, rue de l'Epeule, cour Lampe, 13. — Alfred Boquet, rue du Petit-Beaumont. 22. — Marie Vanbost, rue du Pile.—Malvina Vanschoorisse, rue Pellart prolongée. — Julia Moulard, rue du Quai, 6.

Du 24. — Charles Leburgue, rue de Mouveaux.—Pierre Debaes, rue du Tilleul, cité du Coq français, 38.— Pierre Cordier, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de la trompette, 12.— Victorine Wyme, rue de la Gaieté. — Clémence Daubigny, rue de la Paix, 11.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 mai. — Blanche Ducatez, 3 mois, rue de Tourcoing, cour du gaz.— Oscar Boyyn, 1 an, 11 mois, rue du Fresnoy, 3. — Emma Soyer, 38 ans, rue de l'Epeule.— Mathilde Marinaux, 1 jour, rue de Lannoy. — Julie D'Augémont, rue de l'Hommelet, cour du nouveau-monde, 1. — Antoinette Wedeux, 10 mois, rue de l'Hommelet, cité Wille-Masquelier, 1.— Louis Delys, 51 ans, jardinier, rue de Blanchemaille. — Bonaventure Bourgois, 3 ans, rue Darbo, cour Tiberghien.

Du 24. — Phidias Tettelir, 2 mois, rue de l'Alouette, fort Lepers, 23.— Adolphe Beauger, 29 ans, rue de Naples. — Laure Wilfert, 2 jours, rue d'Alma, fort Frasez, 62. — Ferdinand Dely, 4 ans, rue Jacquart, cour Jacquart, 4. —Hélène Gabreau, 10 mois, rue Decresme, 33. — Victorine Grandsart, 3 mois, rue Blanchemaille, cour Lagache, 18. — Malvina Leburgue, 11 heures, rue de Mouveaux.

MARIAGE, du 23 mai. — Jules Delcourt, 29 ans, mécanicien, et Emma Vandenbogaede, 24 ans, servante.

—

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 24 mai. — Albert Duquesnoy, rue du Nord.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 mai. — Albert Dhalluin, 2 mois, rue de la Cloche. — Sidonie Roussel, 28 ans, époux de Augustin Delbarre, au Tilleul. — Céline Laucheur, 3 ans 2 mois, au Chopet. — Henri Lepers, 5 mois 20 jours, aux Phalempins.

MARIAGE du 24 mai. — Jean-Baptiste Lepers, 32 ans, Ferblantier, et Elisa Delgatte, 25 ans, sans profession.

—

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 25 mai, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Lille, 772; Toulon, 762; Gibraltar, 763; Biarrith, Clermont et Mézières, 768; Brest, 768. Le baromètre reste élevé. Vent Nord. Le ciel s'éclaircit. Le temps va s'adoucir.

—

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille TRIAILLE-LEURIDAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame NATHALIE-JOSEPH LEURIDAN, veuve de Monsieur JEAN-BAPTISTE TRIAILLE, décédée à Leers (France), le 24 mai 1877, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 28 mai 1877, à 10 heures 3/4, en l'église de Leers. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme de Carihem, à 10 heures. — Un **obit solennel du mois** sera célébré le lundi 25 juin, à 10 heures, et un que fera chanter la Société Chorale de Leers, le lundi 11 juin, à 9 heures.